



Règlement cyclo Daniel GEILLER et Jean Yves BONNACE du 11 juin 2023

- **Inscriptions :**

Elles se feront uniquement sur le site INLIVE au prix unique de 2 000 frs par concurrent jusqu'au 09 JUIN minuit.

Les coureurs à partir de 12 ans pourront participer à cette randonnée

L'inscription comprend : une collation, une bouteille d'eau et un fruit à l'arrivée. Il y aura un tirage au sort à partir des numéros de dossards pour gagner plusieurs lots .

- **Emargements :**

Les émargements se feront de 07h00 à 07h50 près de la ligne de départ à la plage de Carcassonne à Plum le dimanche 12 juin.

- **Déroulement de la cyclo :**

Cette cyclo se fera sur deux tours du mont dore, un à allure réduite (20-25 km/h) pour les familles et l'autre à allure plus rapide (25-30 km/h) et de la façon suivante :

départ plage de Carcassonne à 08h00, direction mairie annexe, col de Plum, arrêt boisson sommet col de Plum, embranchement route de Yaté, rond-point Casino la Coulée, direction pompiers du mont dore, vallon dore, route de la corniche, mairie annexe, fin du premier tour pour les concurrents qui peuvent rentrer sur la plage de Carcassonne et début du deuxième tour pour le groupe rapide.

La vitesse sera réglementée pour les deux tours avec des membres du club pour imposer le rythme. Toute personne ne respectant pas ces consignes sera arrêtée sur le bord de route et sortie du peloton.

- **Sécurité :**

Il y aura 2 personnes à chaque rond-point pour sécuriser le passage des coureurs. Il y aura à l'avant du peloton un véhicule d'ouverture de route et un autre signalant la fin de peloton.

Une ambulance suivra la randonnée pour porter assistance en cas de besoin

Les pompiers du mont dore seront eux aussi avertis de la manifestation..

Les VTT AE sont autorisés et seront en fin de peloton.

Le peloton sera encadré aussi par plusieurs motards, peloton qui pourra être garé sur le bas-côté afin de rendre la circulation plus fluide en cas de besoin.



Le Président